NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

À partir du 2 novembre 2026

Les autorités fédérales modifient l'ordonnance relative aux documents d'identité et introduisent une nouvelle carte d'identité biométrique, conforme
aux exigences de l'Union européenne.

Ce qu'il faut retenir...

Deux variantes

Les deux types de cartes restent disponibles :

la carte biométrique / la carte classique

Voyager dans l'UE

La carte biométrique est recommandée pour voyager à l'étranger.

Les cartes émises avant le 2 novembre 2026 restent utilisables jusqu'à leur expiration.

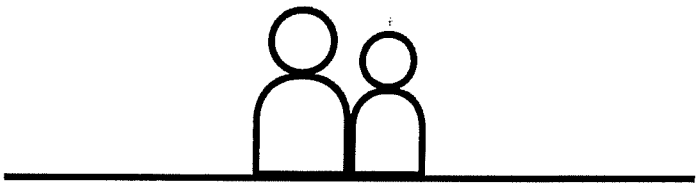

Sécurité renforcée

La puce de la carte biométrique contient votre photo et vos empreintes digitales. Ceci pour renforcer la sécurtié contre les abus.

Durée de validité et tarifs inchangés

18 ans et plus : valable 10 ans / CHF 70.–

Moins de 18 ans : valable 5 ans / CHF 35.–

Où obtenir sa carte ?

Carte biométrique

Auprès du Centre de biométrie
Quartier du Flon – Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne

Carte classique (non biométrique)



Plus d'infos